

**Notice explicative sur les  
écarts entre les  
messages échangés dans le cadre de la mobilité bancaire  
et  
les messages utilisés pour les renumérotations de comptes**

**- A l'usage des banques –**

**V1.0 – Octobre 2018**

**Remarque générale :**

**Le périmètre de ce document couvre exclusivement les flux suivants :**

- **Flux A dans le cadre de la renumérotation (appelé flux 4 dans le cadre de la mobilité bancaire)**
- **Flux B dans le cadre de la renumérotation (appelé flux 5 dans le cadre de la mobilité bancaire)**

De ce fait, dans le guide de renumérotation, tous les éléments concernant les flux 1 – 2 et 3 existant dans le cadre de la mobilité bancaire ne sont pas repris

**Organisation du document**

- **Pages 2 à 11 : chapitres des guides respectifs**
- **Pages 12 à 37 : comparaison des messages**

Sujet (chapitre des guides)	Mobilité bancaire	Renumérations de comptes
<p><b>Cadre d'utilisation des messages –</b> Mobilité bancaire - Avis aux lecteurs <b>Renumérations - Avis aux lecteurs</b></p>	<p>Les messages de mobilité bancaire ont été développés dans le cadre du service de mobilité bancaire prévu par la loi Macron du 6 août 2015.</p> <p>Ils ne sont donc définis par le CFONB que pour leur utilisation dans ce cadre réglementaire.</p>	<p>Les messages de renumérotation de comptes n'ont pas été développés dans un cadre réglementaire. Leur utilisation est à la discrétion des banques et doit faire l'objet d'accords bilatéraux entre la banque qui renumérote et les banques des émetteurs qui doivent être informés des changements de domiciliation bancaires de leurs clients contreparties.</p> <p>L'utilisation de la procédure n'est pas obligatoire.</p>
<p><b>Périmètre de clientèle concernée –</b> Mobilité bancaire - § 1.1.1 Les intervenants <b>Renumérations - § 1.1.1 Les intervenants / acteurs</b></p>	<p>Le client concerné est uniquement un client personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels, qui souscrit au service de mobilité bancaire auprès de son nouvel établissement bancaire (établissement d'arrivée).</p> <p>Côté émetteur, le changement de coordonnées bancaires est à appliquer uniquement sur une clientèle de particuliers.</p>	<p>La renumérotation de comptes concerne tout client de l'établissement dont le compte est renuméroté (IBAN modifié), personnes physiques ou morales, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Particuliers,</li> <li>○ Associations,</li> <li>○ Professionnels,</li> <li>○ PME,</li> <li>○ ETI,</li> <li>○ Grandes entreprises,</li> <li>○ Sphère sociale,</li> <li>○ etc.</li> </ul> <p>Côté émetteur, le changement de coordonnées bancaires est à appliquer à une clientèle de particuliers mais également à une clientèle de type « personne morale » : potentiellement ce changement de coordonnées bancaires peut impacter dans le Système d'Information de l'émetteur d'autres applications que celles impactées dans le cadre de la mobilité bancaire.</p> <p>En comparaison avec la mobilité bancaire, l'établissement qui renumérote est à la fois établissement d'arrivée et de départ.</p>

Sujet (chapitre des guides)	Mobilité bancaire	Renumerotations de comptes
<p><b>Périmètre des émetteurs –</b> Mobilité bancaire - § 1.1.1 Les intervenants Renumerotations - § 1.1.1 Les intervenants / acteurs</p>	<p>Le périmètre des émetteurs à informer du changement de coordonnées bancaires est fixé dans le cadre de la réglementation : il s'agit de tous les émetteurs qui ont émis des prélèvements et des virements récurrents à destination du compte du client au cours des 13 mois précédant la demande de mobilité.</p>	<p>Le périmètre des émetteurs à informer du changement de coordonnées bancaires est à la main de la banque qui renumérote. Il dépend du volume global d'échanges, du résultat des échanges avec les banques des émetteurs avant l'émission des messages et dans le cas des fusions des délais entre l'émission des messages et la fin de la période de fusion bancaire.</p>
<p><b>Périmètre des opérations –</b> Mobilité bancaire - § 1.1.2 Les opérations concernées Renumerotations - § 1.1.2 Les types d'opérations pris en compte</p>	<p>Les opérations concernées sont les prélèvements récurrents reçus, les virements récurrents reçus, les virements permanents émis ainsi que les formules de chèques non débitées. Côté virements reçus, seuls les virements récurrents reçus sur le compte du client en mobilité sont pris en compte. La récurrence s'entend comme la réception d'au moins 2 opérations d'un même compte du donneur d'ordre au cours des 13 derniers mois qui précèdent la date de signature du mandat. Pour les virements permanents, le client en mobilité doit indiquer à sa banque de départ la date de fin d'émission par celle-ci (cf. point 1.2.1)</p>	<p>Les opérations concernées sont uniquement les prélèvements reçus au débit du compte et les virements reçus au crédit du compte Côté virements, tous les virements reçus peuvent potentiellement être pris en compte ; il n'est pas nécessaire qu'ils soient récurrents pour faire partie du périmètre. Dans le cadre du service qu'elle souhaite rendre à ses clients, la banque qui renumérote détermine quels virements elle doit prendre en compte pour parvenir à l'information du plus grand nombre possible d'émetteurs. Pas de mention des virements permanents : la banque qui renumérote n'interrompt pas les virements permanents des clients dont les comptes sont numérotés</p>
<p><b>Comptes concernés –</b> Mobilité bancaire - § 1.1.3 Caractéristiques générales Renumerotations - § 1.1.3 Caractéristiques générales</p>	<p>Les comptes concernés sont des comptes de dépôts ou comptes de paiements de personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels (comptes arrivée et de départ en France métropolitaine et DOM).</p>	<p>Les comptes concernés sont tous les comptes renumérotés sur lesquels les paiements sont domiciliés au débit ou au crédit, tenus en France métropolitaine et DOM.</p>

Sujet (chapitre des guides)	Mobilité bancaire	Renumérations de comptes
<p><b>Dossier « client » –</b> Mobilité bancaire - § 1.1.3 Caractéristiques générales <b>Renumérations - § 1.1.3 Caractéristiques générales</b></p>	<p>Le dossier de mobilité est constitué par l'établissement d'arrivée (avec un mandat signé du/des client(s)).</p>	<p>Le « dossier de renumérotation » se fait sous la responsabilité de la banque qui renumérote. - pour les fusions en application de la communication 2018009 « Règles et diligences concernant le fichier des implantations bancaires (FIB) » du 14 février 2018</p>
<p><b>Clôture de compte –</b> Mobilité bancaire - § 1.1.3 Caractéristiques générales <b>Renumérations - § 1.1.3 Caractéristiques générales</b></p>	<p>Il est possible de demander la clôture de compte dans l'établissement de départ.</p>	<p>La clôture du compte ne fait pas partie du périmètre couvert par le présent document.</p>
<p><b>Période de collecte / recherche des opérations –</b> Mobilité bancaire - § 1.1.3 Caractéristiques générales <b>Renumérations - § 1.1.3 Caractéristiques générales</b></p>	<p>La période de collecte des opérations est imposée : 13 derniers mois avant la date de signature du mandat de mobilité bancaire. L'article L.312-1-7 du Code monétaire et financier vise les opérations ayant transité sur le compte de départ au cours des 13 derniers mois et l'accord professionnel impose le principe du « tout ou rien », l'établissement de départ ne fait pas de sélection sur les opérations collectées sur la période des 13 mois.</p>	<p>Dans le cadre du service qu'elle souhaite rendre à ses clients, la banque qui renumérote détermine la profondeur qu'elle doit prendre en compte pour parvenir à l'information du plus grand nombre possible d'émetteurs. Une période de recherche par défaut de 13 mois est préconisée. Il revient à l'établissement qui renumérote d'étudier l'éventuelle extension de la période de recherche des opérations à prendre en compte, et ce en concertation avec les banques des émetteurs, afin d'informer les émetteurs au plus juste.</p>

Sujet (chapitre des guides)	Mobilité bancaire	Renumérations de comptes
<p><b>Période de restitution des informations aux émetteurs –</b> Mobilité bancaire - § 1.1.3 Caractéristiques générales</p> <p>Renumérations - § 1.1.3 Caractéristiques générales</p>	<p>Le principe du « tout ou rien » s'applique : les informations sur toutes les opérations correspondant aux types de paiements concernés sont transmises aux émetteurs.</p>	<p>Par défaut, pour les émetteurs réguliers, l'établissement qui renumérote transmet les informations sur les opérations reçues au cours des 13 derniers mois avant la date de renumérotation.</p> <p>Si, sur la période de recherche d'opérations, l'établissement détecte des opérations antérieures à ces 13 mois émises par des émetteurs inactifs durant les 13 derniers mois, il peut, après analyse, inclure ces dernières dans les flux à transmettre aux émetteurs.</p>
<p><b>Modalités d'émission des messages –</b> Mobilité bancaire - § 1.1.3 Caractéristiques générales</p> <p>Renumérations - § 1.1.3 Caractéristiques générales</p>	<p>Dans le cadre de la mobilité bancaire, les volumes de changements de domiciliation à traiter sont lissés tout au long de l'année.</p>	<p>La renumérotation de compte implique une volumétrie très importante de changements de domiciliation à échanger et à traiter sur une durée limitée (calendriers stricts des fusions).</p> <p>Un étalement des envois est à envisager.</p>



Sujet (chapitre des guides)	Mobilité bancaire	Renumérations de comptes
<p><b>Délais d'informations des émetteurs –</b> Mobilité bancaire - § 1.1.4 La cinématique globale <b>Renumérations - § 1.1.4 La cinématique globale</b></p>	<p>Dans le cadre de la mobilité bancaire, un accord professionnel impose à la banque de l'émetteur un délai pour transmettre les changements de domiciliation à ses émetteurs : la banque de l'émetteur dispose de 3 jours ouvrés pour transmettre les changements de domiciliation bancaire à l'émetteur.</p>	<p>Dans le cadre des renumérations de compte, aucun délai réglementaire n'est imposé à la banque de l'émetteur pour transmettre les modifications de domiciliation bancaire à l'émetteur.</p>
<p><b>Délais de prise en compte des changements de domiciliation par les émetteurs –</b> Mobilité bancaire - § 1.1.4 La cinématique globale <b>Renumérations - § 1.1.4 La cinématique globale</b></p>	<p>Les émetteurs disposent de 10 jours ouvrés pour prendre en compte les changements de domiciliation de leurs clients contreparties et les informer de leur prise en compte (CMF).</p>	<p>Dans le cadre des renumérations de compte, aucun délai réglementaire n'est imposé aux émetteurs pour la prise en compte des changements de domiciliation de leurs clients.  Après avoir procédé au changement de domiciliation bancaire dans ses bases ; il est recommandé que l'émetteur en informe sa contrepartie. Voir également plus bas point « message de la banque de l'émetteur à l'émetteur ».</p>
<p><b>Message à la banque de l'émetteur –</b> Mobilité bancaire - § 1.2.3 Flux 4 <b>Renumérations - § 1.2.1 Flux de renumérotation A</b></p>	<p>Concernant les informations clients, il est indiqué « nom », dans les usages, il s'agit bien de l'intitulé du compte.</p>	<p>Pour les informations clients, il est fait référence à l'intitulé du compte.  Un point d'attention souligne que l'intitulé du compte doit bien être le même avant et après renumérotation.</p>
<p><b>Message de la banque de l'émetteur à l'émetteur –</b> Mobilité bancaire - § 1.2.4 Flux 5 <b>Renumérations - § 1.2.2 Flux de renumérotation B</b></p>	<p>L'utilisation du message défini dans le flux 5 est vivement recommandée.  Un délai de trois jours est imposé à la banque de l'émetteur pour l'envoi des informations à l'émetteur.  L'émetteur procède au changement de domiciliation bancaire dans ses bases et informe le client dans un délai défini par le CMF.</p>	<p>L'utilisation du message défini par le flux B est recommandée.  Aucun délai n'est imposé à la banque de l'émetteur pour l'envoi des informations à l'émetteur.  L'émetteur procède au changement de domiciliation bancaire dans ses bases ; il est recommandé qu'il en informe sa contrepartie.</p>

Sujet (chapitre des guides)	Mobilité bancaire	Renumérations de comptes
<p><b>Périmètre fonctionnel du guide –</b> Mobilité bancaire - § 1.3 Périmètre fonctionnel du guide</p> <p>Renumérations - N/A</p>	<p>Un paragraphe du guide est consacré au périmètre fonctionnel du guide.</p>	<p>Ce paragraphe n'existe pas dans le guide renumérations.</p>
<p><b>Format des montants –</b> Mobilité bancaire - § 2.1.6 Format des montants</p> <p>Renumérations - N/A</p>	<p>Le format des montants est précisé dans le guide mobilité bancaire car il était nécessaire dans le cadre des virements permanents notamment.</p>	<p>Le format des montants n'est pas précisé dans le guide renumérations car aucun montant n'est utilisé dans les flux échangés dans le cadre de la renumérotation.</p>
<p><b>Organisation des messages –</b> Mobilité bancaire - § 2.2 Structure des messages - Généralités</p> <p>Renumérations - § 2.2 Structure des messages - Généralités</p>	<p>Le guide prévoit les quatre messages nécessaires.</p> <p>Les messages de flux 2 et 3 comportent 3 niveaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1.0 Assignement,</li> <li>• 2.0 AccountSwitchingInformation Request/Details</li> <li>• 3.0 Modification</li> </ul> <p>Les messages de flux 4 et 5 ne comprennent que 2 niveaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1.0 Assignement</li> </ul> <p>3.0 Modification</p>	<p>Du fait du périmètre, nous sommes sur deux messages seulement.</p> <p>Chaque message ne comprend que 2 niveaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1.0 Assignement</li> <li>• 3.0 Modification</li> </ul>
<p><b>Spécificités d'utilisation par rapport aux messages de type ISO –</b> Mobilité bancaire - § 2.3 Structure détaillée des messages</p> <p>Renumérations - § 2.3 Structure détaillées des messages</p>	<p>Il est fait référence à la colonne « FR Mobilité ».</p>	<p>Il est fait référence à la colonne « FR Renumérotation ».</p>

Sujet (chapitre des guides)	Mobilité bancaire	Renumérations de comptes
<p><b>Exemples d'opérations –</b> Mobilité bancaire - § 2.4 Les types d'opérations <b>Renumérations - § 2.4 Les types d'opérations</b></p>	<p>Exemple : virement SEPA reçu.</p> <p>Dans la mobilité bancaire l'exemple de déclinaison du « Bank Transaction Code » est donné par rapport au flux 3 qui liste les opérations vues sous l'angle du récepteur. Il s'agit donc des données des virements et prélèvements reçus sur le compte du client en mobilité.</p> <p>En revanche, avant d'émettre le flux 4 qui liste les données des opérations vues sous l'angle de l'émetteur, l'établissement d'arrivée inverse le sens des « BankTransactionCodes » pour rendre ceux-ci compréhensibles par l'émetteur. Il s'agit alors des données des prélèvements émis par le créancier et des virements émis par le donneur d'ordres; le sens des opérations dans le flux 4 est donc identique à celui des opérations du flux A de renumérotation.</p>	<p>Exemple : virement SEPA émis.</p> <p>Dans la renumérotation de compte, l'exemple de déclinaison du « Bank Transaction Code » est donné par rapport au flux A, équivalent du flux 4 de la mobilité, qui liste les opérations vues sous l'angle de l'émetteur. Il s'agit donc des données des prélèvements émis par le créancier et des virements émis par le donneur d'ordres.</p>
<p><b>Le référencement du dossier –</b> Mobilité bancaire - § 2.5.1 La référence du dossier de mobilité bancaire <b>Renumérations - § 2.5.1 Le référencement du dossier de renumérotation de comptes</b></p>	<p>La référence du dossier de mobilité bancaire est, dans chacun des messages, reprise dans l'élément suivant :</p> <p>« AccountSwitchingReference » : c'est la référence du mandat de mobilité dans l'établissement d'arrivée. Elle est transportée inchangée de bout en bout dans toute la chaîne des messages de mobilité.</p>	<p>Le référencement est composé de la référence proprement dite accompagnée de la date de mise en œuvre de la renumérotation de comptes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La référence du dossier de renumérotation de comptes est, dans chacun des messages, reprise dans l'élément « AccountSwitchingReference » : c'est la référence dans l'établissement qui renumérote. Pour une opération de renumérotation donnée, chaque compte renuméroté sera identifié par une référence « AccountSwitchingReference » unique au regard de l'élément « DateOfSignature ». Cette référence est transportée inchangée de bout en bout dans toute la chaîne des</li> </ul>

Sujet (chapitre des guides)	Mobilité bancaire	Renumérations de comptes
		<p>messages de renumérotation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élément « DateOfSignature » transporte pour sa part la date de mise en œuvre des nouvelles coordonnées dans l'établissement qui renumérote : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ dans le cadre des fusions, c'est la date à partir de laquelle les systèmes de la banque fusionnée émettent et reçoivent des opérations avec les nouvelles coordonnées du compte concerné (le client doit impérativement avoir été informé auparavant),</li> <li>○ dans le cadre de renumérotation pour d'autres raisons, c'est la date d'entrée en vigueur de cette renumérotation pour le compte concerné.</li> </ul> </li> </ul> <p>Une opération de renumérotation donnée peut être étalée sur plusieurs dates de mise en œuvre. Ainsi, pour une même opération de renumérotation, la banque qui renumérote peut procéder en plusieurs étapes correspondant chacune à des plages de numéros de comptes différentes, elle peut appliquer une date de renumérotation, donc d'entrée en vigueur, spécifique à chacune de ces étapes.</p> <p><input type="checkbox"/> Point d'attention (13) Dans les deux cas il s'agit de la date à partir de laquelle courent les périodes de recherche et de restitution des informations, cf. plus haut au point « 1.1.3 Caractéristiques générales ».</p> <p><input type="checkbox"/> Point d'attention (14) Les changements de numéros de compte</p>

Sujet (chapitre des guides)	Mobilité bancaire	Renumérations de comptes
<p><b>Structure de la référence du dossier associé à la modification des coordonnées bancaires –</b> Mobilité bancaire - § 2.5.1 Référence du dossier</p> <p>Renumérations - § 2.5.1 Référence du dossier</p>	<p>Structure de la référence du dossier de mobilité :</p> <p>31 caractères répartis comme suit :</p> <p>MOB-BICCFRZZXXX-AAAAMMJJ-000000</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MOB = pour spécifier qu'il s'agit du service de mobilité</li> <li>• BICCFRZZXXX = BIC de l'établissement d'arrivée systématiquement sur 11 caractères</li> <li>• AAAAMMJJ = date de la référence</li> </ul> <p>Cette date est à la main de l'établissement d'arrivée ; elle n'a pas de signification particulière dans la procédure et peut donc être différente de la date de signature du mandat.</p> <p>000000 = numéro interne à l'établissement d'arrivée, à la main de celui-ci</p>	<p>sont à prendre en compte le plus tôt possible par les contreparties.</p> <p>Structure de la référence du dossier de renumérotation :</p> <p>31 caractères répartis comme suit :</p> <p>NUM-BICCFRZZXXX-0000000000000000</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• NUM = pour spécifier qu'il s'agit d'une renumérotation, fusion ou hors fusion</li> <li>• Un séparateur = - (tiret)</li> <li>• BICCFRZZXXX = BIC de l'établissement qui renumérote, systématiquement sur 11 caractères</li> <li>• Un séparateur = - (tiret)</li> <li>• 0000000000000000 = référence alphanumérique sur 15 caractères interne à l'établissement qui renumérote</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> Point d'attention (12) Les 15 caractères de la référence alphanumérique sont à la main de l'établissement qui renumérote.</p>
<p><b>Identifiants mentionnés –</b> Mobilité Bancaire - § 2.5.3 Les identifiants</p> <p>Renumérations - § 2.5.3 Les identifiants</p>	<p>EndToEndIdentification</p> <p>MandatIdentification</p> <p>Il est également fait référence au numéro de chèque.</p>	<p>EndToEndIdentification</p> <p>MandatIdentification</p>

- Feuille « AccountSwitchingInformationServiceForward »

### 1.1.1 Spécificités de ce message

Sens établissement qui renumérote vers banques des émetteurs, cf. plus haut chapitre 1.2.1 Flux de renumérotation A - « AccountSwitchingInformationServiceForward »

Ce message est utilisé par l'établissement qui renumérote pour transmettre aux banques des émetteurs les informations sur les virements et prélèvements domiciliés sur le compte du client qui fait l'objet de la renumérotation.

Ce message ne contient pas de bloc 2 (index 2.x).

### 1.1.2 Description détaillée du message de flux A

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
		<input type="checkbox"/>	<i>Message Root</i>	<AcctSwtchnngInfSvcRptV01>	[1..1]	Composed		M	
1.0		<input type="checkbox"/>	<b>Assignment</b>	<Assgnmt>	[1..1]	Composed	Identifie le message de transmission	M	
1.1		→	MessageIdentification	<MsgId>	[1..1]	Max35Text	Référence point à point, telle que fournie par l'assigneur et envoyée à la partie suivante dans la chaîne afin d'identifier de façon non ambiguë le message	M	
1.2		→	CreationDateTime	<CreDtTm>	[1..1]	ISODatetime	Date et heure de création du message	M	
1.3		→	<b>Creator</b>	<Cretr>	[0..1]	Composed	Partie à l'origine de la renumérotation	O	Etablissement qui renumérote. <u>Règle de formatage :</u> A utiliser si l'établissement qui renumérote n'est pas l'"assigner" du message (dans le cadre d'une fusion, banque absorbante)

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
1.4	Or }	→→	Agent	<Agt>	[1..1]	Composed	Identification d'une institution financière	R	
1.5		→→→	FinancialInstitutionIdentification	<FinInstnId>	[1..1]	Composed	Set d'éléments utilisés pour identifier de façon unique et non ambiguë une institution ou "branche" d'une institution financière	M	
1.6		→→→→	BICFI	<BICFI>	[0..1]	BICFIIdentifier	Code d'identification d'une institution financière	R	BIC de l'établissement qui renumérote (dans le cadre d'une fusion, banque absorbante)
1.7		→	Assigner	<Assgnr>	[1..1]	Composed	Partie qui assigne la demande à une autre partie. Il s'agit aussi de l'émetteur du message	M	Banque émettrice du message si la banque qui renumérote n'émet pas elle-même ses messages, la banque qui renumérote est alors précisée dans « Creator »
1.8	Or }	→→	Agent	<Agt>	[1..1]	Composed	Identification d'une institution financière	R	Banque émettrice du message
1.9		→→→	FinancialInstitutionIdentification	<FinInstnId>	[1..1]	Composed	Set d'éléments utilisés pour identifier de façon unique et non ambiguë une institution ou "branche" d'une institution financière	M	
1.10		→→→→	BICFI	<BICFI>	[0..1]	BICFIIdentifier	Code d'identification d'une institution financière	R	BIC Banque émettrice
1.11		→	Assignee	<Assgne>	[1..1]	Composed	Partie à laquelle la demande est assignée. Il s'agit aussi du récepteur du message	M	<b>Banque de l'émetteur</b>
1.12	Or }	→→	Agent	<Agt>	[1..1]	Composed	Identification d'une institution financière	R	Banque réceptrice du message

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
1.13		→→→	FinancialInstitutionIdentification	<FinInstnId>	[1..1]	Composed	Set d'éléments utilisés pour identifier de façon unique et non ambiguë une institution ou "branche" d'une institution financière	M	
1.14		→→→→	BICFI	<BICFI>	[0..1]	BICFIIdentifier	Code d'identification d'une institution financière	R	BIC banque réceptrice
3.0			<b>Modification</b>	<Mod>	[1..*]	Composed	Information concernant la donnée modifiée	M	<u>Règle de formatage 1</u> : Par défaut une seule occurrence de "modification" est autorisée <u>Règle de formatage 2</u> : Si dans la période de recherche des opérations, la banque qui renumérote avait procédé à une première renumérotation de comptes, une seconde occurrence est autorisée ; « l'Original Party » est alors renseigné avec les coordonnées bancaires qu'avait le client avant la première renumérotation
3.1		→	<b>Identification</b>	<Id>	[1..1]	Max35Text	Identification unique, telle qu'assignée par la partie émettrice, pour identifier de façon non ambiguë l'information de modification au sein du message	M	
3.2		→	<b>AccountSwitchingReference</b>	<AcctSwthngRef>	[1..1]	Composed	Identifiréférence du mandat de mobilité et la date de signature du mandat pour la gestion de la preuveRéférence de modification de coordonnées bancaires	M	Donne la référence et la date de la renumérotation de compte dans la banque qui renumérote

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
3.3		→→	AccountSwitchingIdentification	<AcctSwtchnId>	[1..1]	Max35Text	Identifiant de modification de coordonnées bancaires	M	Référence unique du dossier de renumérotation de compte
3.4		→→	DateOfSignature	<DtOfSgntr>	[1..1]	ISODate	Date de signature	M	Date d'entrée en vigueur de la renumérotation
3.5		→	<b>OriginalPartyAndAccountIdentification</b>	<OrgnlPtyAndAcctId>	[0..1]	Composed	Identification d'origine de la partie et du compte	R	Informations avant renumérotation dans l'établissement qui renumérote
3.6		→→	Party	<Pty>	[1..1]	Composed	Identification d'une personne physique ou d'une organisation	M	
3.7		→→→	Name	<Nm>	[0..1]	Max140Text	Nom utilisé pour identifier une partie	R	Intitulé du compte avant renumérotation <u>Règle de formatage</u> : Limité à 70 caractères
3.8		→→	Account	<Acct>	[0..1]	Composed	Identification non ambiguë du compte de la partie	R	N° de compte avant renumérotation
3.9	{Or	→→→	IBAN	<IBAN>	[1..1]	IBAN2007Identifier	International Bank Account number (IBAN) - Identifiant international de compte	M	IBAN du client avant renumérotation
3.10		→→	Agent	<Agt>	[0..1]	Composed	Identification d'une institution financière	R	Etablissement avant renumérotation (dans le cadre d'une fusion, banque absorbée)
3.11		→→→	FinancialInstitutionIdentification	<FinInstnId>	[1..1]	Composed	Set d'éléments utilisés pour identifier de façon unique et non ambiguë une institution ou "branche" d'une institution financière	M	
3.12		→→→→	BICFI	<BICFI>	[0..1]	BICFIIdentifier	Code d'identification d'une institution financière	R	BIC de l'établissement avant renumérotation (dans le cadre d'une fusion, banque absorbée)
3.13		→	<b>UpdatedPartyAndAccountIdentification</b>	<UpdtPtyAndAcctId>	[1..1]	Composed	Identification Nouvelle identification de la partie et du compte	M	Informations après renumérotation dans l'établissement qui renumérote

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
3.14		→→	Party	<Pty>	[1..1]	Composed	Identification d'une personne physique ou d'une organisation	M	Règle de formatage : doit être identique au 3.6
3.15		→→→	Name	<Nm>	[0..1]	Max140Text	Nom utilisé pour identifier une partie	R	Intitulé du compte après renumérotation. <u>Règle de formatage</u> : Limité à 70 caractères
3.16		→→	Account	<Acct>	[0..1]	Composed	Identification non ambiguë du compte d'une partie	R	N° de compte du client après renumérotation
3.17	{Or	→→→	IBAN	<IBAN>	[1..1]	IBAN2007Identifier	International Bank Account number (IBAN) - Identifiant international de compte	M	IBAN du client après renumérotation
3.18		→→	Agent		[0..1]	Composed	Identification d'une institution financière	R	Etablissement après renumérotation (dans le cadre d'une fusion, banque absorbante)
3.19		→→→	FinancialInstitutionIdentification	<FinInstnId>	[1..1]	Composed	Set d'éléments utilisés pour identifier de façon unique et non ambiguë une institution ou "branche" d'une institution financière	M	
3.20		→→→→	BICFI	<BICFI>	[0..1]	BICFIIdentifier	Code d'identification d'une institution financière	R	BIC établissement d'arrivée de l'établissement après renumérotation (dans le cadre d'une fusion, banque absorbante)
3.21		→	AdditionalInformation	<AddtlInf>	[0..1]	Max140Text	Information complémentaire, format libre, pour compléter l'information liée à la modification	O	

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
4.0		→	TransactionReport	<TxRprt>	[0..n]	Composed	Liste des types d'opérations reprises dans cette réponse	R	Règle de formatage : Utilisable autant de fois que de familles d'opérations rapportées, soit au maximum 2 fois par message (virements et prélèvements)
4.1		→→	TransactionsSummary	<TxSummary>	[0..1]	Composed	Ensemble d'information sur les écritures	R	
4.2		→→→	TotalEntriesPerBankTransactionCode	<TotalEntriesPerBkTxCd>	[0..n]	Composed	Total des écritures par code opération bancaire	R	
4.3		→→→→	NumberOfEntries	<NumberOfEntries>	[0..1]	Max15NumericText	Nombre total d'écritures pour ce code opération	R	
4.4		→→→→	BankTransactionCode	<BkTxCd>	[1..1]	Composed	Code opération bancaire	M	Code générique à ce niveau. Les BTC sont exprimés sens vu de l'émetteur.
4.5		→→→→→	Domain	<Domn>	[0..1]	Composed	Domaine	R	
4.6		→→→→→→	Code	<Cd>	[1..1]	ExternalBankTransactionDomain1Code	Code	M	Règle de formatage : Renseigner avec "PMNT"
4.7		→→→→→→	Family	<Fmly>	[1..1]	Composed	Famille	M	
4.8		→→→→→→→ →	Code	<Cd>	[1..1]	ExternalBankTransactionFamily1Code	Code	M	Règle de formatage : Renseigner avec "IDDT" pour prélèvement émis, "ICDT" pour virement émis
4.9		→→→→→→→ →	SubFamilyCode	<SubFmlyCd>	[1..1]	ExternalBankTransactionSubFamily1Code	Sous famille	M	Règle de formatage : Renseigner avec "OTHR" pour un code générique
5.0		→→	TransactionDetails	<TxDtls>	[0..n]	Composed	Niveau Opération	R	
5.1		→→→	BankTransactionCode	<BkTxCd>	[0..1]	Composed	Code opération bancaire	R	Code spécifique à ce niveau. Les BTC sont exprimés sens vu de l'émetteur.
5.2		→→→→	Domain	<Domn>	[0..1]	Composed	Domaine	R	
5.3		→→→→→	Code	<Cd>	[1..1]	ExternalBankTransactionDomain1Code	"PMNT" pour Paiement (Payment)	M	Règle de formatage : Renseigner avec "PMNT"
5.4		→→→→→	Family	<Fmly>	[1..1]	Composed	Famille	M	
5.5		→→→→→→	Code	<Cd>	[1..1]	ExternalBankTransactionFamily1Code	Code famille	M	Règle de formatage : Renseigner avec "IDDT" pour prélèvement émis, "ICDT" pour virement émis

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
5.6		→→→→→	SubFamilyCode	<SubFmlyCd>	[1..1]	ExternalBankTransactionSubFamily1Code	Code sous famille	M	<u>Règle de formatage</u> : Renseigner avec "ESDD" pour prélèvement SEPA (Core SDD) "BBDD" pour prélèvement SEPA Interentreprises (B2B SDD) "XBCT" pour virements internationaux "ESCT" pour virement SEPA
5.7		→→→	References	<Refs>	[0..1]	Composed	Références de la transaction	R	
5.8		→→→→	EndToEndIdentification	<EndToEndId>	[0..1]	Max35Text	Référence de bout-en-bout Utilisé notamment pour les opérations SEPA	D	<u>Règle de formatage</u> : Obligatoire pour opérations SEPA
5.9		→→→→	MandatIdentification	<MndtId>	[0..1]	Max35Text	Concerne les prélèvements SEPA. Référence unique du mandat (RUM), renseignée par le créancier	D	<u>Règle de formatage</u> : Dépendant du type de transaction. Obligatoire pour prélèvement émis
5.10		→→→	RelatedParties	<RltdPties>	[0..1]	Composed	Entités concernées par la transaction	R	<u>Règle de formatage</u> : Un seul compte d'émetteur possible ; DebtorAccount et/ou CreditorAccount doivent toujours être le même
5.11		→→→→	Debtor	<Dbtr>	[0..1]	Composed	Information sur le débiteur	D	<u>Règle de formatage</u> : Dépendant du type de transaction Obligatoire pour virement émis
5.12		→→→→→	Name	<Nm>	[0..1]	Max140Text	Nom du débiteur	R	<u>Règle de formatage</u> : Limité à 70 caractères
5.13		→→→→→	Identification	<Id>	[0..1]	Composed	Identifiant du débiteur	O	
5.14	{Or	→→→→→	OrganisationIdentification	<OrgId>	[1..1]	Composed	Identifiant de personne morale	M	
5.15		→→→→→→ →	AnyBIC	<AnyBIC>	[0..1]	AnyBICIdentifiant	BIC	D	<u>Règle de formatage</u> : Si présent, Other non renseigné
5.16		→→→→→→ →	Other	<Othr>	[0..n]	Composed	Autre identifiant	D	<u>Règle de formatage</u> : Limité à 1 occurrence seulement Si présent, AnyBIC non renseigné
5.17		→→→→→→ →→	Identification	<Id>	[1..1]	Max35Text	Identifiant	M	

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
5.18		→→→→→→ →→	SchemeName	<SchmeNm>	[0..1]	Composed	Nom du schéma d'identification, sous forme de code ou de texte libre	O	
5.19	{{Or	→→→→→→ →→→	Code	<Cd>	[1..1]	Code	Code	M	
5.20	Or}}	→→→→→→ →→→	Proprietary	<Prtry>	[1..1]	Max35Text	Codification propriétaire	M	
5.21		→→→→→→ →→	Issuer	<Issr>	[0..1]	Max35Text	Émetteur de l'identifiant	O	
5.22	Or}	→→→→→→	PrivateIdentification	<PrvtId>	[1..1]	Composed	Identifiant de personne physique	M	
5.23		→→→→→→ →	DateAndPlaceOfBirth	<DtAndPlcOfBirth>	[0..1]	Composed	Date et lieu de naissance	O	
5.24		→→→→→→ →→	BirthDate	<BirthDt>	[1..1]	ISODate	Date de naissance	M	
5.25		→→→→→→ →→	CityOfBirth	<CityOfBirth>	[1..1]	Max35Text	Ville de naissance	M	
5.26		→→→→→→ →→	CountryOfBirth	<CtryOfBirth>	[1..1]	CountryCode	Pays de naissance	M	
5.27		→→→→→→ →	Other		[0..n]	Composed	Autre identifiant	O	<u>Règle de formatage</u> : Limité à 1 occurrence seulement
5.28		→→→→→→ →→	Identification		[1..1]	Max35Text	Identifiant	M	
5.29		→→→→→→ →→	Issuer		[0..1]	Max35Text	Émetteur de l'identifiant	O	
5.30		→→→→	DebtorAccount	<DbrtAcct>	[0..1]	Composed	Compte du débiteur	D	<u>Règle de formatage</u> : Dépendant du type de transaction. Obligatoire pour virement émis
5.31		→→→→	Identification	<Id>	[1..1]	Composed	Identifiant du compte	M	
5.32	{Or	→→→→→→	IBAN	<IBAN>	[1..1]	IBAN2007Identifier	International Bank Account number (IBAN) - Identifiant international de compte	D	<u>Règle de formatage</u> : Si utilisé, "Other" ne peut pas être renseigné
5.33	Or}	→→→→→→	Other	<Oth>	[1..1]	Composed	Autre identifiant de compte utilisable si IBAN non disponible (émetteur étranger de virements)	D	<u>Règle de formatage</u> : Utilisable seulement si IBAN non disponible (émetteur étranger de virements)
5.34		→→→→→→ →	Identification	<Id>	[0..1]	Max34Text	Identifiant de compte en format libre	R	

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
5.35		→→→→	UltimateDebtor	<UltmtDbtr>	[0..1]	Composed	Identification du tiers débiteur	D	Règles de formatage : Dépendant du type de transaction Virement émis seulement
5.36		→→→→→	Name	<Nm>	[0..1]	Max140Text	Nom du tiers débiteur	O	Règle de formatage : Limité à 70 caractères
5.37		→→→→→	Identification	<Id>	[0..1]	Composed	Identifiant du tiers débiteur	O	
5.38	{Or	→→→→→→	OrganisationIdentification	<OrgId>	[1..1]	Composed	Identifiant de personne morale	M	
5.39		→→→→→→ →	AnyBIC	<AnyBIC>	[0..1]	AnyBICIdentifier	BIC	D	Règle de formatage : Si présent, Other non renseigné
5.40		→→→→→→ →	Other	<Othr>	[0..n]	Composed	Autre identifiant	D	Règles de formatage : Limité à 1 occurrence seulement Si présent, AnyBIC non renseigné
5.41		→→→→→→ →→	Identification	<Id>	[1..1]	Max35Text	Identifiant	M	
5.42		→→→→→→ →→	SchemeName	<SchmeNm>	[0..1]	Composed	Nom du schéma d'identification, sous forme de code ou de texte libre	O	
5.43	{{Or	→→→→→→ →→→	Code	<Cd>	[1..1]	Code	Code	M	
5.44	Or}}	→→→→→→ →→→	Proprietary	<Prtry>	[1..1]	Max35Text	Codification propriétaire	M	
5.45		→→→→→→ →→	Issuer	<Issr>	[0..1]	Max35Text	Emetteur de l'identifiant	O	
5.46	Or}	→→→→→→	PrivatIdentification	<PrvtId>	[1..1]	Composed	Identifiant de personne physique	M	
5.47		→→→→→→ →	DateAndPlaceOfBirth	<DtAndPlcOfBirth>	[0..1]	Composed	Date et lieu de naissance	O	
5.48		→→→→→→ →→	BirthDate	<BirthDt>	[1..1]	ISODate	Date de naissance	M	
5.49		→→→→→→ →→	CityOfBirth	<CityOfBirth>	[1..1]	Max35Text	Ville de naissance	M	
5.50		→→→→→→ →→	CountryOfBirth	<CtryOfBirth>	[1..1]	CountryCode	Pays de naissance	M	
5.51		→→→→→→ →	Other	<Othr>	[0..n]	Composed	Autre identifiant	O	Règle de formatage : Limité à 1 occurrence seulement
5.52		→→→→→→ →→	Identification	<Id>	[1..1]	Max35Text	Identifiant	M	
5.53		→→→→→→ →→	Issuer	<Issr>	[0..1]	Max35Text	Emetteur de l'identifiant	O	

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
5.54		→→→→	Creditor	<Cdtr>	[0..1]	Composed	Informations sur le créancier	D	Règles de formatage : Dépendant du type de transaction. Obligatoire pour prélèvement émis
5.55		→→→→→	Name	<Nm>	[0..1]	Max140Text	Nom du créancier	R	Règle de formatage : Limité à 70 caractères
5.56		→→→→→	Identification	<Id>	[0..1]	Composed	Identifiant du créancier : ICS pour un prélèvement SEPA	D	Règle de formatage : Obligatoire pour les prélèvements
5.57	Or}	→→→→→→	PrivateIdentification	<PrvtId>	[1..1]	Composed	Identifiant de personne physique	R	Règle de formatage : Obligatoire pour les prélèvements : ICS créancier
5.58		→→→→→→ →	Other	<Othr>	[0..n]	Composed	Autre identifiant	R	Règle de formatage : Limité à 1 occurrence seulement
5.59		→→→→→→ →→	Identification	<Id>	[1..1]	Max35Text	Identifiant	M	ICS du créancier
5.60		→→→→→→ →→	SchemeName	<SchmeNm>	[0..1]	Composed	Nom du schéma d'identification, sous forme de texte libre	O	
5.61	Or}	→→→→→→ →→→	Proprietary	<Prtry>	[1..1]	Max35Text	Code propriétaire	R	Règle de formatage : Valorisé à "SEPA"
5.62		→→→→	CreditorAccount	<CdtrAcct>	[0..1]	Composed	Compte du créancier	D	Règles de formatage : Dépendant du type de transaction. Obligatoire pour prélèvement émis
5.63		→→→→→	Identification	<Id>	[1..1]	Composed	Identifiant du compte	M	
5.64	{Or	→→→→→→	IBAN	<IBAN>	[1..1]	IBAN2007Identifier	International Bank Account number (IBAN) - Identifiant international de compte	R	
5.65		→→→→	UltimateCreditor	<UltmtCdtr>	[0..1]	Composed	Informations sur le tiers créancier.	D	Règle de formatage : Dépendant du type de transaction ; prélèvement émis seulement
5.66		→→→→→	Name	<Nm>	[0..1]	Max140Text	Nom du tiers créancier	O	Règle de formatage : Limité à 70 caractères
5.67		→→→→→	Identification	<Id>	[0..1]	Composed	Identifiant du tiers créancier	O	

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
5.68	{Or	→→→→→→	OrganisationIdentification	<OrgId>	[1..1]	Composed	Identifiant de personne morale	M	
5.69		→→→→→→ →	AnyBIC	<AnyBIC>	[0..1]	AnyBICIdentifiant	BIC	D	Règle de formatage : Si présent, Other non renseigné
5.70		→→→→→→ →	Other	<Othr>	[0..n]	Composed	Autre identifiant	D	Règles de formatage : Limité à 1 occurrence seulement Si présent, AnyBIC non renseigné
5.71		→→→→→→ →→	Identification	<Id>	[1..1]	Max35Text	Identifiant	M	
5.72		→→→→→→ →→	SchemeName	<SchmeNm>	[0..1]	Composed	Nom du schéma d'identification, sous forme de code ou de texte libre	O	
5.73	{{Or	→→→→→→ →→→	Code	<Cd>	[1..1]	Code	Code	M	
5.74	Or}}	→→→→→→ →→→	Proprietary	<Prtry>	[1..1]	Max35Text	Codification propriétaire	M	
5.75		→→→→→→ →→	Issuer	<Issr>	[0..1]	Max35Text	Emetteur de l'identifiant	O	
5.76	Or}	→→→→→→	PrivateIdentification	<PrvtId>	[1..1]	Composed	Identifiant de personne physique	M	
5.77		→→→→→→ →	DateAndPlaceOfBirth	<DtAndPlcOfBirth>	[0..1]	Composed	Date et lieu de naissance	O	
5.78		→→→→→→ →→	BirthDate	<BirthDt>	[1..1]	ISODate	Date de naissance	M	
5.79		→→→→→→ →→	CityOfBirth	<CityOfBirth>	[1..1]	Max35Text	Ville de naissance	M	
5.80		→→→→→→ →→	CountryOfBirth	<CtryOfBirth>	[1..1]	CountryCode	Pays de naissance	M	
5.81		→→→→→→ →	Other		[0..n]	Composed	Autre identifiant	O	Règle de formatage : Limité à 1 occurrence seulement
5.82		→→→→→→ →→	Identification		[1..1]	Max35Text	Identifiant	M	
5.83		→→→→→→ →→	Issuer	<Issr>	[0..1]	Max35Text	Emetteur de l'identifiant	O	
5.84		→→→	RelatedAgents	<RltdAgts>	[0..1]	Composed		R	
5.85		→→→→	DebtorAgent	<DbtrAgt>	[0..1]	Composed	Information sur la banque du débiteur	D	Règle de formatage : Dépendant du type de transaction, virement émis seulement

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
5.86		→→→→→	FinancialInstitutionIdentification	<FinInstnId>	[1..1]	Composed	Set d'éléments utilisés pour identifier de façon unique et non ambiguë une institution ou "branche" d'une institution financière	M	
5.87		→→→→→	BICFI	<BICFI>	[0..1]	BICFIIdentifier	Code d'identification d'une institution financière	R	BIC de la Banque de l'émetteur du virement reçu sur le compte renuméroté
5.88		→→→→	CreditorAgent	<CdtrAgt>	[0..1]	Composed	Identification de la banque du créancier	D	<u>Règle de formatage</u> : Dépendant du type de transactions, prélèvement émis seulement
5.89		→→→→→	FinancialInstitutionIdentification	<FinInstnId>	[1..1]	Composed	Identifiant de la banque du créancier	M	
5.90		→→→→→	BICFI	<BICFI>	[0..1]	BICFIIdentifier	Code d'identification d'une institution financière	R	BIC de la Banque de l'émetteur du prélèvement reçu sur le compte renuméroté.
5.91		→→→	RemittanceInformation	<RmtInf>	[0..1]	Composed	Motif du paiement	D	Selon ce qui aura été reçu dans le flux 3 <u>Règle de formatage</u> : Soit Unstructured soit Structured ; pas les deux ensembles
5.92		→→→→	Unstructured	<Ustrd>	[0..n]	Max140Text	Motif du paiement sous forme non structurée. Limité à une occurrence	D	<u>Règle de formatage</u> : Limité à 1 occurrence
5.93		→→→→	Structured	<Strd>	[0..n]	Composed	Motif du paiement sous forme structurée utilisé uniquement en cas de réception de prélèvement au format XML (pour le détail de la structure cf le guide prélèvement)	D	<u>Règles de formatage</u> : Limité à 1 occurrence seulement Uniquement pour les opérations SEPA
5.94		→→→→→	CreditorReference Information	<CdtrRefInf>	[0..1]	Composed	Référence fournie par le créancier	R	

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
5.95		→→→→→	Type	<Tp>	[0..1]	Composed	Type de référence	O	
5.96		→→→→→ →	CodeOrProprietary	<CdOrPrtry>	[1..1]	Composed	Code ou propriétaire	M	
5.97	{Or	→→→→→ →→	Code	<Cd>	[1..1]	DocumentType3Code	La valeur "SCOR" est obligatoire (StructuredCommunicationReference)	M	<u>Règle de formatage</u> : La valeur "SCOR" est obligatoire (StructuredCommunicationReference)
5.98		→→→→→	Reference	<Ref>	[0..1]	Max35Text	Référence	R	

- **Feuille « AccountSwitchingInformationServiceReport »**

### 1.1.3 Spécificités de ce message

Sens banque de l'émetteur vers l'émetteur, cf. plus haut chapitre 1.2.2 Flux de renumérotation B - « AccountSwitchingInformationServiceReport ».

Ce message est utilisé par la banque de l'émetteur pour transmettre à ses clients émetteurs les informations reçues de l'établissement qui renumérote sur les virements et prélèvements domiciliés sur le compte objet de la renumérotation.

L'émetteur est reconnu par son IBAN. De ce fait, à l'instar de ce qui est pratiqué dans le CAI, c'est, à côté du nom, l'IBAN qui est retenu comme identifiant de l'« Assignee » dans le bloc 1 « Assignment ».

Ce message ne comprend pas de bloc 2 (index 2.x).

Les sous-blocs 4 et 5 sont limités aux seules opérations de virements et prélèvements effectuées par les émetteurs.

Afin de répondre à la pratique de la relation banque-client, ce message permet :

- plusieurs occurrences du bloc 3 « Modification » afin de permettre la transmission en une fois de plusieurs dossiers de renumérotation concernant le même émetteur ;
- Aucune occurrence du bloc 3 « Modification » afin de permettre l'envoi systématique de messages de renumérotation de flux B 'vides' aux émetteurs lorsqu'aucun flux A en provenance de la banque qui renumérote n'aura été reçu par la banque de l'émetteur sur la période convenue dans le cadre des accords bilatéraux entre les 2 banques.

### 1.1.4 Description détaillée du message de flux B

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
			<i>Message Root</i>	<AcctSwtchnInfSvcRptV01>	[1..1]	Composed		M	
1.0			<b>Assignment</b>	<Assgnmt>	[1..1]	Composed	Identifie le message banque-client	M	

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
1.1		→	MessageIdentification	<MsgId>	[1..1]	Max35Text	Référence point à point, telle que fournie par l'assigneur et envoyée à la partie suivante dans la chaîne afin d'identifier de façon non ambiguë le message.	M	
1.2		→	CreationDateTime	<CreDtTm>	[1..1]	ISODatetime	Date et heure de création du message	M	
1.3		→	<b>Creator</b>	<Cretr>	[0..1]	Composed	Partie à l'origine de la renumérotation. Cf. Flux A	O	Etablissement d'arrivée Utilisé si la banque qui renumérote n'était pas l'émetteur du flux A. Il s'agit de la banque qui renumérote. Dans le cadre d'une fusion, banque absorbante.
1.4	Or}	→→	Agent	<Agt>	[1..1]	Composed	Identification d'une institution financière	R	
1.5		→→→	FinancialInstitutionIdentification	<FinInstnId>	[1..1]	Composed	Set d'éléments utilisés pour identifier de façon unique et non ambiguë une institution ou "branche" d'une institution financière	M	
1.6		→→→→	BICFI	<BICFI>	[0..1]	BICFIIdentifier	Code d'identification d'une institution financière	R	BIC de l'établissement qui renumérote
1.7		→	<b>Assigner</b>	<Assgnr>	[1..1]	Composed	Partie qui assigne la demande à une autre partie. Il s'agit aussi de l'émetteur du message.	M	Banque de l'émetteur
1.8	Or}	→→	Agent	<Agt>	[1..1]	Composed	Identification d'une institution financière	R	Banque émettrice du message

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
1.9		→→→	FinancialInstitutionIdentification	<FinInstnId>	[1..1]	Composed	Set d'éléments utilisés pour identifier de façon unique et non ambiguë une institution ou "branche" d'une institution financière	M	
1.10		→→→→	BICFI	<BICFI>	[0..1]	BICFIIdentifier	Code d'identification d'une institution financière	R	BIC Banque Emettrice
1.11		→	Assignee	<Assgne>	[1..1]	Composed	Partie à laquelle la demande est assignée. Il s'agit aussi du récepteur du message.	M	Client émetteur des opérations de virements et de prélèvements reçus sur le compte renuméroté.
1.12	{Or	→→	Party	<Pty>	[1..1]	Composed	Identification d'une personne physique ou d'une organisation	R	Partie réceptrice du message.
1.13		→→→	Name	<Nm>	[0..1]	Max140Text	Nom utilisé pour identifier une partie	R	Nom de l'émetteur <u>Règle de formatage</u> : Limité à 70 caractères
1.14		→→→	Identification	<Id>	[0..1]	Composed	Identification unique et non ambiguë d'une partie	R	
1.15	{Or	→→→→	OrganisationIdentification	<OrgId>	[1..1]	Composed	Moyen unique et non ambigu d'identifier une organisation	R	Emetteur, identifié obligatoirement par son IBAN
1.16		→→→→→	Other	<Othr>	[0..*]	Composed	Autre identifiant. Une seule occurrence. Si présent, AnyBIC non renseigné.	R	<u>Règle de formatage</u> : Limité à 1 occurrence seulement
1.17		→→→→→→	Identification	<Id>	[1..1]	Max35Text	Identification de la partie.	M	IBAN du compte de l'émetteur: - donneur d'ordre pour un virement - créancier pour un prélèvement

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
3.0			<b>Modification</b>	<Mod>	[0..*]	Composed	Information concernant la donnée modifiée	0	<u>Règles de formatage</u> : Plusieurs occurrences possibles si la banque de l'émetteur regroupe plusieurs "Modifications" dans un seul message. L'absence d'occurrence n'est possible que pour la fourniture de messages 'vides' dans le cadre d'un accord bilatéral entre la banque de l'émetteur et son client émetteur.
3.1		→	<b>Identification</b>	<Id>	[1..1]	Max35Text	Identification unique, telle qu'assignée par la partie émettrice, pour identifier de façon non ambiguë l'information de modification au sein du message.	M	
3.2		→	<b>AccountSwitchingReference</b>	<AcctSwtchnRef>	[1..1]	Composed	Référence de modification de coordonnées bancaires.	M	Donne la référence de la renumérotation et la date d'entrée en vigueur de la renumérotation
3.3		→→	AccountSwitchingIdentification	<AcctSwtchnId>	[1..1]	Max35Text	Identifiant de modification de coordonnées bancaires	M	Référence unique du dossier de renumérotation telle que créée par la banque qui renumérote.
3.4		→→	DateOfSignature	<DtOfSgntr>	[1..1]	ISODate	Date de signature .	M	Date d'entrée en vigueur de la renumérotation.
3.5		→	<b>OriginalPartyAndAccountIdentification</b>	<OrgnlPtyAndAcctId>	[0..1]	Composed	Identification d'origine de la partie et du compte	R	Informations avant renumérotation telles que reçues par la banque de l'émetteur
3.6		→→	Party	<Pty>	[1..1]	Composed	Identification d'une personne physique ou d'une organisation	M	
3.7		→→→	Name	<Nm>	[0..1]	Max140Text	Nom utilisé pour identifier une partie	R	Intitulé du compte avant renumérotation <u>Règle de formatage</u> : Limité à 70 caractères
3.8		→→	Account	<Acct>	[0..1]	Composed	Identification non ambiguë du compte de la partie	R	N° de compte avant renumérotation

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
3.9	{Or	→→→	IBAN	<IBAN>	[1..1]	IBAN2007Identifieur	International Bank Account number (IBAN) - Identifiant international de compte	M	IBAN du client avant renumérotation
3.10		→→	Agent	<Agt>	[0..1]	Composed	Identification d'une institution financière	R	Etablissement avant renumérotation (dans le cadre d'une fusion, banque absorbée)
3.11		→→→	FinancialInstitutionIdentification	<FinInstnId>	[1..1]	Composed	Set d'éléments utilisés pour identifier de façon unique et non ambiguë une institution ou "branche" d'une institution financière	M	
3.12		→→→→	BICFI	<BICFI>	[0..1]	BICFIIdentifieur	Code d'identification d'une institution financière	R	BIC de l'établissement avant renumérotation (dans le cadre d'une fusion, banque absorbée)
3.13		→	<b>UpdatedPartyAndAccountIdentification</b>	<UpdtPartyAndAcctId>	[1..1]	Composed	Identification Nouvelle identification de la partie et du compte	M	Informations après renumérotation telles que reçues par la banque de l'émetteur
3.14		→→	Party	<Pty>	[1..1]	Composed	Identification d'une personne physique ou d'une organisation	M	
3.15		→→→	Name	<Nm>	[0..1]	Max140Text	Nom utilisé pour identifier une partie	R	Intitulé du compte après renumérotation <u>Règle de formatage</u> : Limité à 70 caractères
3.16		→→	Account	<Acct>	[0..1]	Composed	Identification non ambiguë du compte d'une partie	R	N° de compte du client après renumérotation.
3.17	{Or	→→→	IBAN	<IBAN>	[1..1]	IBAN2007Identifieur	International Bank Account number (IBAN) - Identifiant international de compte	M	IBAN du client après renumérotation
3.18		→→	Agent		[0..1]	Composed	Identification d'une institution financière	R	Etablissement après renumérotation (dans le cadre d'une fusion, banque absorbante)

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
3.19		→→→	FinancialInstitutionIdentification	<FinInstnId>	[1..1]	Composed	Set d'éléments utilisés pour identifier de façon unique et non ambiguë une institution ou "branche" d'une institution financière	M	
3.20		→→→→	BICFI	<BICFI>	[0..1]	BICFIIdentifier	Code d'identification d'une institution financière	R	BIC établissement après renumérotation (dans le cadre d'une fusion, banque absorbante)
3.21		→	AdditionalInformation	<AddtlInf>	[0..1]	Max140Text	Information complémentaire, format libre, pour compléter l'information liée à la modification.	O	
4.0		→	TransactionReport	<TxRprt>	[0..n]	Composed	Liste des types d'opérations reprises dans cette réponse.	R	Utilisable autant de fois que de familles d'opérations rapportées, soit au maximum 2 fois niveau 3.0 « Modification » (virements et prélèvements).
4.1		→→	TransactionsSummary	<TxSsumry>	[0..1]	Composed	Ensemble d'information sur les écritures	R	
4.2		→→→	TotalEntriesPerBankTransactionCode	<TtINtriesPerBkTxCd>	[0..n]	Composed	Total des écritures par code opération bancaire.	R	
4.3		→→→→	NumberOfEntries	<NbOfNtries>	[0..1]	Max15NumericText	Nombre total d'écritures pour ce code opération	R	
4.4		→→→→	BankTransactionCode	<BkTxCd>	[1..1]	Composed	Code opération bancaire	M	Code générique à ce niveau. Les BTC sont exprimés sens vu de l'émetteur.
4.5		→→→→→	Domain	<Domn>	[0..1]	Composed	Domaine.	R	
4.6		→→→→→→	Code	<Cd>	[1..1]	ExternalBankTransactionDomain1Code	Code domaine	M	<u>Règle de formatage</u> : Renseigner avec "PMNT"
4.7		→→→→→→	Family	<Fmly>	[1..1]	Composed	Famille	M	
4.8		→→→→→→→ →	Code	<Cd>	[1..1]	ExternalBankTransactionFamily1Code	Code famille	M	<u>Règle de formatage</u> : Renseigner avec "IDDT" pour prélèvement émis, "ICDT" pour virement émis.

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
4.9		→→→→→→ →	SubFamilyCode	<SubFmlyCd>	[1..1]	ExternalBankTransactionSubFamily1Code	Code sous-famille	M	Règle de formatage : Renseigner avec "OTHR" pour un code générique
<b>5.0</b>		→→	<b>TransactionDetails</b>	<TxDtls>	[0..n]	Composed	Niveau Opération	R	
5.1		→→→	BankTransactionCode	<BKTxCd>	[0..1]	Composed	Code opération bancaire.	R	Code spécifique à ce niveau. Les BTC sont exprimés sens vu de l'émetteur.
5.2		→→→→	Domain	<Domn>	[0..1]	Composed	Domaine.	R	
5.3		→→→→→	Code	<Cd>	[1..1]	ExternalBankTransactionDomain1Code	Code domaine	M	Règle de formatage : Renseigner avec "PMNT"
5.4		→→→→→	Family	<Fmly>	[1..1]	Composed	Famille	M	
5.5		→→→→→→	Code	<Cd>	[1..1]	ExternalBankTransactionFamily1Code	Code famille	M	Règle de formatage : Renseigner avec "IDDT" pour prélèvement émis, "ICDT" pour virement émis.
5.6		→→→→→→	SubFamilyCode	<SubFmlyCd>	[1..1]	ExternalBankTransactionSubFamily1Code	Code sous-famille	M	Règle de formatage : Renseigner avec "ESDD" pour prélèvement SEPA (Core SDD) "BBDD" pour prélèvement SEPA Interentreprises (B2B SDD) "ESCT" pour virement SEPA "XBCT" pour le virement international
5.7		→→→	References	<Refs>	[0..1]	Composed	Références de la transaction	R	
5.8		→→→→	EndToEndIdentification	<EndToEndId>	[0..1]	Max35Text	Référence de bout-en-bout	D	Règle de formatage : Obligatoire pour opérations SEPA
5.9		→→→→	MandatIdentification	<MndtId>	[0..1]	Max35Text	Identifiant du mandat	D	Règle de formatage : Dépendant du type de transaction. Obligatoire pour prélèvement émis
5.10		→→→	RelatedParties	<RltdPties>	[0..1]	Composed	Entités concernées par la transaction	R	
5.11		→→→→	Debtor	<Dbtr>	[0..1]	Composed	Information sur le débiteur.	D	Règle de formatage : Dépendant du type de transaction. Obligatoire pour virement émis
5.12		→→→→→	Name	<Nm>	[0..1]	Max140Text	Nom du débiteur	R	Règle de formatage : Limité à 70 caractères
5.13		→→→→→	Identification	<Id>	[0..1]	Composed	Identifiant du débiteur	O	

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
5.14	{Or	→→→→→	OrganisationIdentification	<OrgId>	[1..1]	Composed	Identifiant de personne morale	M	
5.15		→→→→→ →	AnyBIC	<AnyBIC>	[0..1]	AnyBICIdentifier	BIC	D	Règle de formatage : Si présent, Other non renseigné
5.16		→→→→→ →	Other	<Othr>	[0..n]	Composed	Autre identifiant	D	Règle de formatage : Limité à 1 occurrence seulement Si présent, AnyBIC non renseigné
5.17		→→→→→ →→	Identification	<Id>	[1..1]	Max35Text	Identifiant	M	
5.18		→→→→→ →→	SchemeName	<SchmeNm>	[0..1]	Composed	Nom du schéma d'identification, sous forme de code ou de texte libre	O	
5.19	{{Or	→→→→→ →→→	Code	<Cd>	[1..1]	Code	Code	M	
5.20	Or}}	→→→→→ →→→	Proprietary	<Prtry>	[1..1]	Max35Text	Codification propriétaire	M	
5.21		→→→→→ →→	Issuer	<Issr>	[0..1]	Max35Text	Emetteur de l'identifiant	O	
5.22	Or}	→→→→→	PrivateIdentification	<PrvtId>	[1..1]	Composed	Identifiant de personne physique	M	
5.23		→→→→→ →	DateAndPlaceOfBirth	<DtAndPlcOfBirth>	[0..1]	Composed	Date et lieu de naissance	O	
5.24		→→→→→ →→	BirthDate	<BirthDt>	[1..1]	ISODate	Date de naissance	M	
5.25		→→→→→ →→	CityOfBirth	<CityOfBirth>	[1..1]	Max35Text	Ville de naissance	M	
5.26		→→→→→ →→	CountryOfBirth	<CtryOfBirth>	[1..1]	CountryCode	Pays de naissance	M	
5.27		→→→→→ →	Other		[0..n]	Composed	Autre identifiant	O	Règle de formatage : Limité à 1 occurrence seulement
5.28		→→→→→ →→	Identification		[1..1]	Text	Identifiant	M	
5.29		→→→→→ →→	Issuer		[0..1]	Text	Emetteur de l'identifiant	O	
5.30		→→→→	DebtorAccount	<DbrtAcct>	[0..1]	Composed	Compte du débiteur	D	Règle de formatage : Dépendant du type de transaction. Obligatoire pour virement émis
5.31		→→→→→	Identification	<Id>	[1..1]	Composed	Identifiant du compte	M	
5.32	{Or	→→→→→	IBAN	<IBAN>	[1..1]	IBAN2007Identifier	International Bank Account number (IBAN) - Identifiant international de compte	D	Règle de formatage : Si utilisé, "Other" ne peut pas être renseigné.

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
5.33	{Or}	→→→→→→	Other	<Othr>	[1..1]	Composed	Autre identifiant de compte	D	Règle de formatage : Utilisable seulement si IBAN non disponible (émetteur étranger de virements).
5.34		→→→→→→ →	Identification	<Id>	[0..1]	Max34Text	Identifiant de compte en format libre.	R	
5.35		→→→→	UltimateDebtor	<UltmtDbtr>	[0..1]	Composed	Identification du tiers débiteur	D	Règle de formatage : Dépendant du type de transaction. Virement émis seulement
5.36		→→→→→	Name	<Nm>	[0..1]	Max140Text	Nom du tiers débiteur	O	Règle de formatage : Limité à 70 caractères
5.37		→→→→→	Identification	<Id>	[0..1]	Composed	Identifiant du tiers débiteur	O	
5.38	{Or}	→→→→→→	OrganisationIdentification	<OrgId>	[1..1]	Composed	Identifiant de personne morale	M	
5.39		→→→→→→ →	AnyBIC	<AnyBIC>	[0..1]	AnyBICIdentifier	BIC	D	Règle de formatage : Si présent, Other non renseigné
5.40		→→→→→→ →	Other	<Othr>	[0..n]	Composed	Autre identifiant	D	Règle de formatage : Limité à 1 occurrence seulement Si présent, AnyBIC non renseigné
5.41		→→→→→→ →→	Identification	<Id>	[1..1]	Max35Text	Identifiant	M	
5.42		→→→→→→ →→	SchemeName	<SchmeNm>	[0..1]	Composed	Nom du schéma d'identification, sous forme de code ou de texte libre	O	
5.43	{{Or}	→→→→→→ →→→	Code	<Cd>	[1..1]	Code	Code	M	
5.44	{Or}	→→→→→→ →→→	Proprietary	<Prtry>	[1..1]	Max35Text	Codification propriétaire	M	
5.45		→→→→→→ →→	Issuer	<Issr>	[0..1]	Max35Text	Émetteur de l'identifiant	O	
5.46	{Or}	→→→→→→	PrivateIdentification	<PrvtId>	[1..1]	Composed	Identifiant de personne physique	M	
5.47		→→→→→→ →	DateAndPlaceOfBirth	<DtAndPlcOfBirth>	[0..1]	Composed	Date et lieu de naissance	O	
5.48		→→→→→→ →→	BirthDate	<BirthDt>	[1..1]	ISODate	Date de naissance	M	
5.49		→→→→→→ →→	CityOfBirth	<CityOfBirth>	[1..1]	Max35Text	Ville de naissance	M	
5.50		→→→→→→ →→	CountryOfBirth	<CtryOfBirth>	[1..1]	CountryCode	Pays de naissance	M	
5.51		→→→→→→ →	Other	<Othr>	[0..n]	Composed	Autre identifiant	O	Règle de formatage : Limité à 1 occurrence seulement

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
5.52		→→→→→→ →→	Identification	<Id>	[1..1]	Max35Text	Identifiant	M	
5.53		→→→→→→ →→	Issuer	<Issr>	[0..1]	Max35Text	Emetteur de l'identifiant	O	
5.54		→→→→	Creditor	<Cdtr>	[0..1]	Composed	Informations sur le créancier	D	<u>Règle de formatage</u> : Dépendant du type de transaction. Obligatoire pour prélèvement émis
5.55		→→→→→	Name	<Nm>	[0..1]	Max140Text	Nom du créancier	R	<u>Règle de formatage</u> : Limité à 70 caractères
5.56		→→→→→	Identification	<Id>	[0..1]	Composed	Identifiant du créancier : ICS pour un prélèvement SEPA	D	Obligatoire pour les prélèvements
5.57	Or	→→→→→→	PrivateIdentification	<PrvtId>	[1..1]	Composed	Identifiant de personne physique,	R	Obligatoire pour les prélèvements SEPA. ICS créancier pour les prélèvements
5.58		→→→→→→ →	Other	<Othr>	[0..n]	Composed	Autre identifiant	R	<u>Règle de formatage</u> : Limité à 1 occurrence seulement.
5.59		→→→→→→ →→	Identification	<Id>	[1..1]	Max35Text	Identifiant .	M	ICS du créancier
5.60		→→→→→→ →→	SchemeName	<SchmeNm>	[0..1]	Composed	Nom du schéma d'identification, sous forme de texte libre	O	
5.61	Or	→→→→→→ →→→	Proprietary	<Prtry>	[1..1]	Max35Text	Codification propriétaire	R	<u>Règle de formatage</u> : Valorisé à "SEPA"
5.62		→→→→	CreditorAccount	<CdtrAcct>	[0..1]	Composed	Compte du créancier	D	<u>Règle de formatage</u> : Dépendant du type de transaction. Obligatoire pour prélèvement émis
5.63		→→→→→	Identification	<Id>	[1..1]	Composed	Identifiant du compte	M	
5.64	{Or	→→→→→→	IBAN	<IBAN>	[1..1]	IBAN2007Identifiant	IBAN du compte.	R	
5.65		→→→→	UltimateCreditor	<UltmtCdtr>	[0..1]	Composed	Informations sur le tiers créancier.	D	<u>Règle de formatage</u> : Dépendant du type de transaction. Prélèvement émis seulement.
5.66		→→→→→	Name	<Nm>	[0..1]	Max140Text	Nom du tiers créancier	O	<u>Règle de formatage</u> : Limité à 70 caractères
5.67		→→→→→	Identification	<Id>	[0..1]	Composed	Identifiant du tiers créancier	O	

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
5.68	{Or	→→→→→→	OrganisationIdentification	<OrgId>	[1..1]	Composed	Identifiant de personne morale	M	
5.69		→→→→→→ →	AnyBIC	<AnyBIC>	[0..1]	AnyBICIdentifiant	BIC	D	Règle de formatage : Si présent, Other non renseigné
5.70		→→→→→→ →	Other	<Othr>	[0..n]	Composed	Autre identifiant	D	Règle de formatage : Limité à 1 occurrence seulement Si présent, AnyBIC non renseigné
5.71		→→→→→→ →→	Identification	<Id>	[1..1]	Max35Text	Identifiant	M	
5.72		→→→→→→ →→	SchemeName	<SchmeNm>	[0..1]	Composed	Nom du schéma d'identification, sous forme de code ou de texte libre	O	
5.73	{{Or	→→→→→→ →→→	Code	<Cd>	[1..1]	Code	Code	M	
5.74	Or}}	→→→→→→ →→→	Proprietary	<Prtry>	[1..1]	Max35Text	Codification propriétaire	M	
5.75		→→→→→→ →→	Issuer	<Issr>	[0..1]	Max35Text	Émetteur de l'identifiant	O	
5.76	Or}	→→→→→→	PrivateIdentification	<PrvtId>	[1..1]	Composed	Identifiant de personne physique	M	
5.77		→→→→→→ →	DateAndPlaceOfBirth	<DtAndPlcOfBirth>	[0..1]	Composed	Date et lieu de naissance	O	
5.78		→→→→→→ →→	BirthDate	<BirthDt>	[1..1]	ISODate	Date de naissance	M	
5.79		→→→→→→ →→	CityOfBirth	<CityOfBirth>	[1..1]	Max35Text	Ville de naissance	M	
5.80		→→→→→→ →→	CountryOfBirth	<CtryOfBirth>	[1..1]	CountryCode	Pays de naissance	M	
5.81		→→→→→→ →	Other		[0..n]	Composed	Autre identifiant	O	Règle de formatage : Limité à 1 occurrence seulement
5.82		→→→→→→ →→	Identification		[1..1]	Max35Text	Identifiant	M	
5.83		→→→→→→ →→	Issuer	<Issr>	[0..1]	Max35Text	Émetteur de l'identifiant	O	
5.84		→→→	RelatedAgents	<RltdAgts>	[0..1]	Composed		R	
5.85		→→→→	DebtorAgent	<DbtrAgt>	[0..1]	Composed	Information sur la banque du débiteur	D	Dépendant du type de transaction, virement émis seulement

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
5.86		→→→→→	FinancialInstitutionIdentification	<FinInstnId>	[1..1]	Composed	Set d'éléments utilisés pour identifier de façon unique et non ambiguë une institution ou "branche" d'une institution financière	M	
5.87		→→→→→→	BICFI	<BICFI>	[0..1]	BICFIIdentifier	Code d'identification d'une institution financière	R	BIC de la Banque de l'émetteur du virement reçu sur le compte renuméroté
5.88		→→→→	CreditorAgent	<CdrAgt>	[0..1]	Composed	Identification de la banque du créancier	D	Dépendant du type de transactions, prélèvement émis seulement
5.89		→→→→→	FinancialInstitutionIdentification	<FinInstnId>	[1..1]	Composed	Identifiant de la banque du créancier	M	
5.90		→→→→→→	BICFI	<BICFI>	[0..1]	BICFIIdentifier	Code d'identification d'une institution financière	R	BIC de la Banque de l'émetteur du prélèvement reçu sur le compte renuméroté.
5.91		→→→	RemittanceInformation	<RmtInf>	[0..1]	Composed	Motif du paiement	D	Selon ce qui aura été reçu dans le flux A <u>Règle de formatage</u> : Soit Unstructured soit Structured. Pas les deux ensemble
5.92		→→→→	Unstructured	<Ustrd>	[0..n]	Max140Text	Motif du paiement sous forme non structurée. Limité à une occurrence	D	<u>Règle de formatage</u> : Limité à 1 occurrence
5.93		→→→→	Structured	<Strd>	[0..n]	Composed	Motif du paiement sous forme structurée utilisé uniquement en cas de réception de prélèvement au format XML (pour le détail de la structure cf le guide prélèvement)	D	<u>Règle de formatage</u> : Limité à 1 occurrence seulement UNIQUEMENT pour les opérations SEPA
5.94		→→→→→	CreditorReference Information	<CdrRefInf>	[0..1]	Composed	Référence fournie par le créancier	R	
5.95		→→→→→→	Type	<Tp>	[0..1]	Composed	Type de référence	O	

Index	Or	Level	Message Item	XML Tag	Mult.	Data Type	Définition	Statut FR	Commentaires
5.96		→→→→→ →	CodeOrProprietary	<CdOrPrtry>	[1..1]	Composed	code ou propriétaire	M	
5.97	{Or	→→→→→ →→	Code	<Cd>	[1..1]	DocumentType3Code	La valeur "SCOR" est obligatoire (StructuredCommunicationReference)	M	<u>Règle de formatage</u> : La valeur "SCOR" est obligatoire (StructuredCommunicationReference)
5.98		→→→→→	Reference	<Ref>	[0..1]	Max35Text	Référence	R	